

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET MODIFICATIF

Gare de Belfort (90000)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés aux activités listées ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

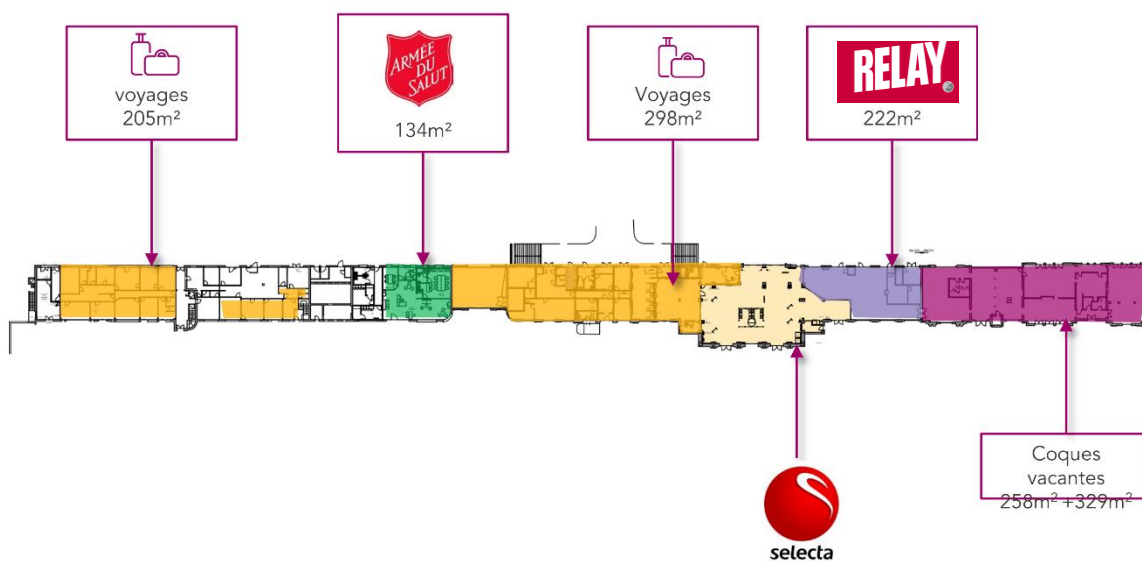
I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

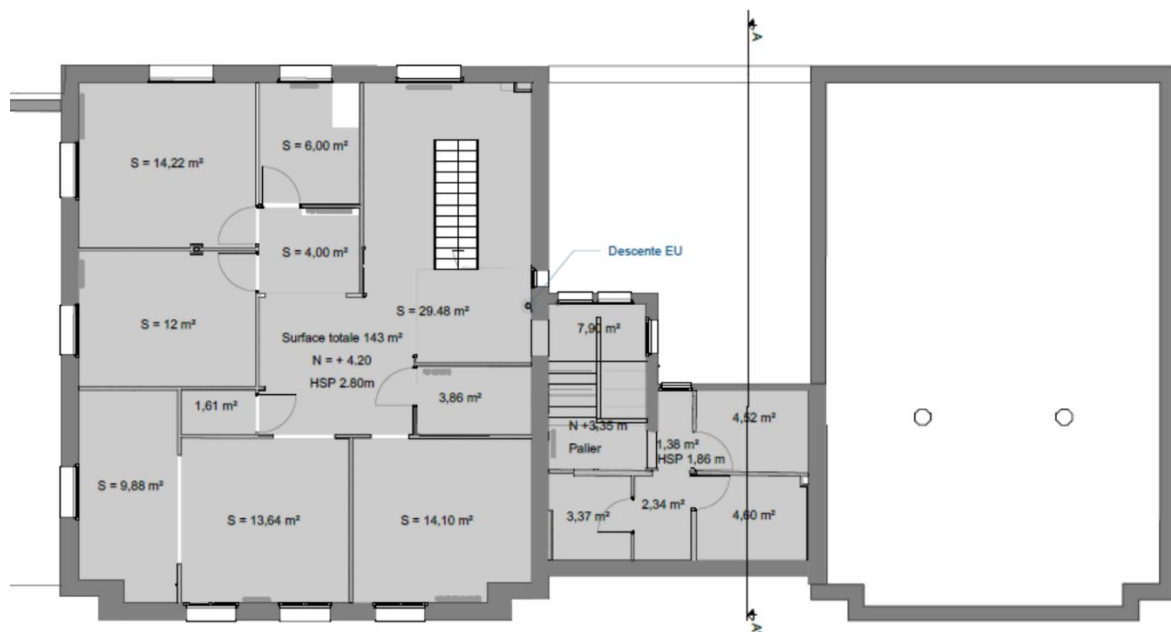
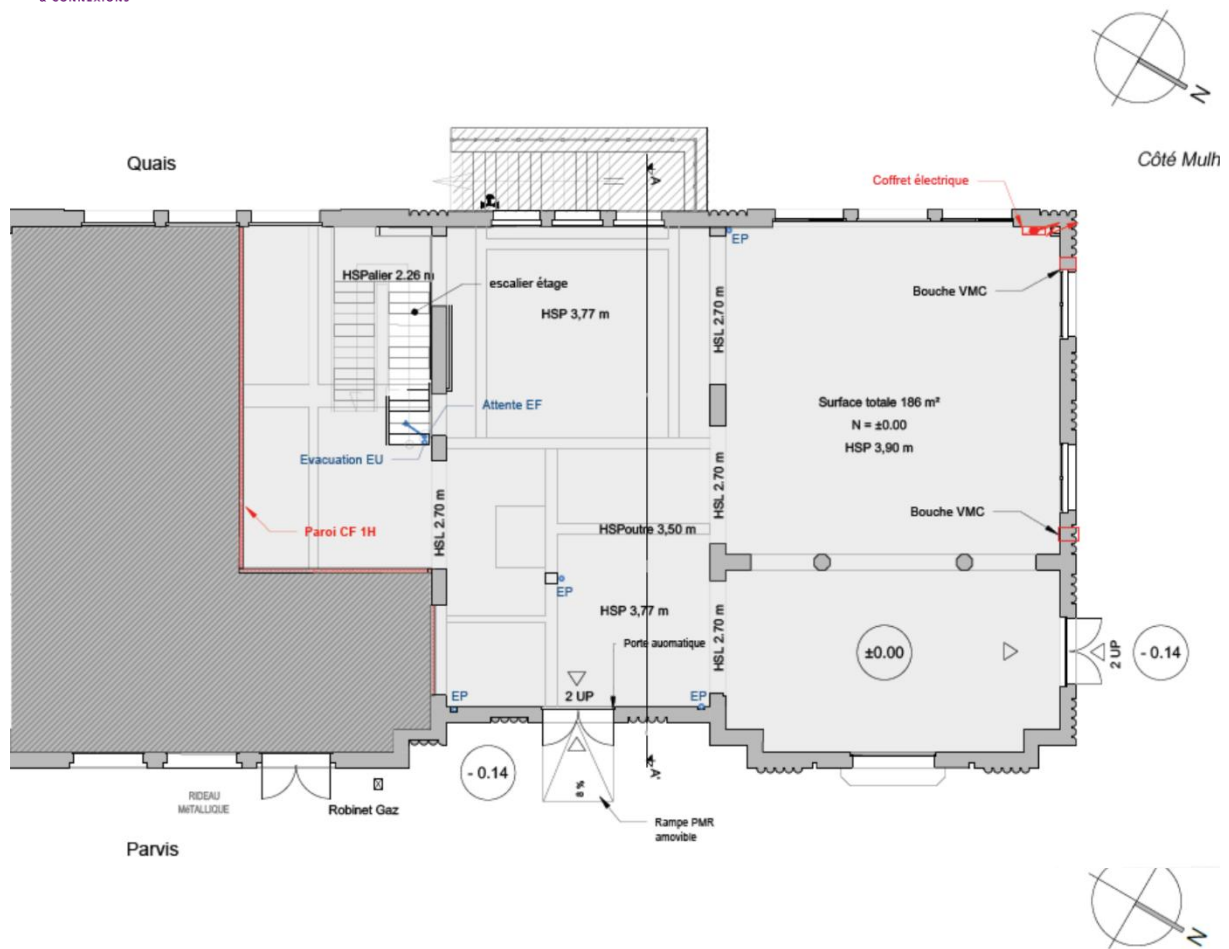
Un emplacement en gare de Belfort pour toutes activités.

1. Lot 1

Un emplacement commercial d'une surface totale d'environ 587 m² répartie comme suit, dont les plans sont fournis en pièce jointe :

- Surface commerciale au rez-de chaussée d'environ 444 m²
- Surface commerciale au 1^{er} étage d'environ 143 m²

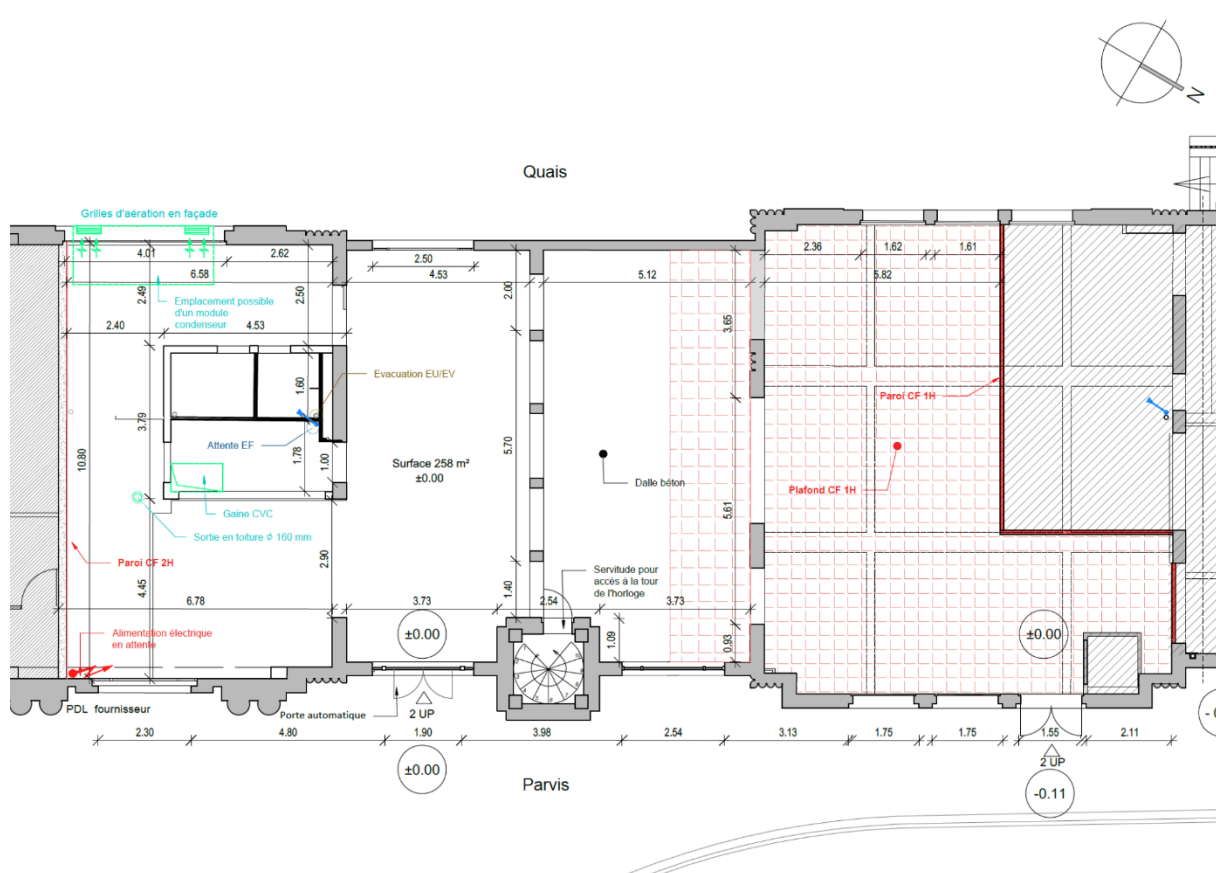




3. Lot 3

Un emplacement commercial d'une surface totale d'environ 258 m² répartie comme suit, dont les plans sont fournis en pièce jointe :

- Surface commerciale au rez-de chaussée d'environ 258 m²



Il est laissé la possibilité aux candidats de se positionner sur chaque lot OU bien seulement sur l'un des lots.

En outre, la décision finale de retenir le lot 1, 2 ou 3 reviendra à SNCF Gares & Connexions.

Date de mise à disposition prévisionnelle : **Juillet 2026**

Durée de l'occupation : 10 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement.

II. MODALITES DE LA PROCEDURE

Toute déclaration de manifestation d'intérêt doit être déposée sur la plateforme dans le respect des délais

Seules les demandes adressées via la plateforme seront traitées par les services de la société Retail & Connexions.

Cette manifestation d'intérêt devra être impérativement reçue avant le : 12/12/2025 à 16h00

Toute manifestation d'intérêt reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Les candidats qui auront manifesté un intérêt se verront ainsi adresser un accès au dossier contenant l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer une offre.

Dans l'hypothèse où le présent appel à manifestation d'intérêts recevrait plusieurs réponses, SNCF Gares & Connexions aura la faculté d'organiser une procédure de mise en concurrence entre les différents candidats ayant manifesté un intérêt.